

BaByliss[®]

CASHBACK

Spring 2024

Pour participer à cette action CashBack il suffit,

1) D'acheter un produit participant entre le 15/04 et le 30/06/2024 inclus.

Cette offre cash back couvre les achats réalisés en Belgique ou au Luxembourg auprès d'une sélection de points de vente physiques ou en ligne (pour plus d'infos, se référer au paragraphe concernant les points de vente en page 5).

2) De compléter le formulaire en ligne sur www.babyliss.com/fr/promotions et y télécharger les pièces demandées, à savoir :

- Vos coordonnées: nom(s), prénom(s), adresse postale complète, numéro de compte IBAN BIC (au nom de l'acheteur de l'appareil, seul bénéficiaire de l'offre) et adresse email;
 - Une copie du ticket de caisse ou de la facture d'achat pour les produits achetés sur internet (avec la date de votre achat et l'article concerné entourés);
 - Une capture d'écran de l'avis laissé en ligne sur le produit acheté pour augmenter votre cashback de 5€ (**optionnel**, se référer au paragraphe « Laissez-nous votre avis » en page 6 pour plus d'informations).
-

Vous avez un compte bancaire ou un compte courant hollandais ?

Vous devez enregistrer votre participation sur un autre formulaire : www.babyliss.nl/acties

Produits Participants



D773DE
10 € CASHBACK



AS774E
10 € CASHBACK



C1700E
20 € CASHBACK



ST573E
10 € CASHBACK

Cashback jusqu'à 30€ !

Période de l'action:

Les achats doivent être réalisés entre le 15/04/2024 et le 30/06/2024.

Participations acceptées jusqu'au 15/07/2024.

Points de vente physiques et online participants:

Cette action cashback couvre les achats réalisés en Belgique ou au Luxembourg auprès des points de vente physiques ou en ligne suivants:

Artencraft.be, BaByliss.be, Bol.com (Belgique, excluant les ventes via un tiers), Cactus, Carrefour, Coolblue (Belgique, excluant les ventes via un tiers), Cora, Di, Elektron, Eldi, Exellent, Fnac, Hifi, Inno.be, Krefël, Match, Media Markt (Belgique & Luxembourg), MediMarket, Newpharma, Niedereau, Pharmasimple, Unigro, Vandenberg, Vanden Borre.

Les achats réalisés aux Pays-Bas auprès des points de vente suivants doivent être enregistrés sur www.babyliss.nl/acties: BaByliss.nl, Blokker, Bol.com (Pays-Bas), Coolblue.nl, EP Tummers, Expert, Media Markt (Pays-Bas) et Obbink.

Laissez-nous votre avis !



Votre avis compte pour BaByliss, partagez-le sur le site d'un de nos revendeurs et augmentez votre cashback de 5€ supplémentaires !

Comment faire ?

Après l'achat d'un produit participant, nous vous invitons à le tester afin de vous forger un avis.

Quand vous êtes prêt (avant le 15/07/2024, date de clôture de l'envoi des participations), écrivez votre avis.

Votre avis peut être partagé sur le site du revendeur auprès duquel vous avez réalisé votre achat, sur le site d'un autre revendeur ou sur une plateforme d'avis. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur la page du produit en question et de donner votre avis.

Conservez ensuite un aperçu de votre commentaire posté (capture d'écran ou photo) et téléchargez-le lors de votre inscription sur notre formulaire en ligne sur www.babyliss.com/fr/promotions

Attention, il se peut que votre avis ne soit pas immédiatement visible ! En effet, votre avis devra préalablement être validé par les modérateurs du site, ce qui peut prendre un peu de temps. Nous vous conseillons de poster votre avis préalablement à votre inscription à notre action cashback. Vous aurez ainsi tout le nécessaire sous la main pour augmenter votre cashback de 5€.